

## → APM 22, protection des majeurs : 30 ans d'engagement, une soirée débat le 8 octobre 2009

Depuis sa création en 1979 l'association ATH 22 a pour mission la protection juridique des majeurs et leur accompagnement dans leur quotidien. Cette branche du secteur médico-social est peu ou mal connue. La réforme du 5 mars 2007 l'a mis en lumière, en rénovant de manière importante le dispositif de protection juridique des majeurs.

Afin de poursuivre son engagement tout en intégrant ce virage législatif tant attendu par les différents acteurs de notre secteur, notre association a rénové son projet associatif et changé de nom au 1er janvier 2009, en inscrivant la valeur centrale de son action dans sa dénomination : la « PROTECTION ».

### **L'ATH 22 est ainsi devenue l'APM 22 : Association de Protection des Majeurs des Côtes d'Armor.**

Les 3 valeurs majeures qui guident son action :

- Respect de la personne
- Respect de ses droits
- Garantie de sa dignité

**Pour fêter ses 30 ans d'engagement, l'APM 22 souhaite mettre en perspective ces notions fondamentales, et aller plus loin encore.**

**L'APM 22 a donc décidé d'organiser le 8 octobre prochain une soirée anniversaire placée sous le feu d'un débat inhabituel**, au cours duquel seront questionnés les adhérents, majeurs protégés, partenaires, professionnels et amis, sur leurs représentations de cette mission de protection juridique des majeurs.

Débat inhabituel, grâce également à la qualité des trois intervenants de cette soirée intitulée **La mesure de protection juridique au service des personnes vulnérables ?** :

- **Annaïk TROUVIN, usager de l'APM 22**, interroge son quotidien : la mesure de protection comme appui et sécurisation de l'autonomie.
- **Didier MARTZ, philosophe**, évoque le concept «de l'incapacité à celui de potentialité».
- **François RIGOUSTE, directeur général de SHM-SE** (Société d'Hygiène Mentale du Sud Est), questionne l'exercice de la mesure de protection par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

**Soirée anniversaire « Protection des majeurs : 30 ans d'engagement ! »**  
**Entrée sur invitation et sur réservation au 02.96.68.16.80.**

**Jeudi 8 octobre 2009 - 17h00 - Centre de congrès Equinoxe - 22000 SAINT BRIEUC**

**Contact Presse : Vincent Marchand – 02.96.68.16.80.**